

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Jeunesse et des Sports
Service des Sports
0413319693

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 SEPTEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. THIERRY SANTELLI**

OBJET : Soutien du Département à la candidature de la Confédération Mondiale des Sports de Boules, pour intégrer les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué aux Sports, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le 12 octobre 2015 la Confédération Mondiale des Sports de Boules (CSMB) a déposé sa candidature afin d'intégrer le programme des Jeux Olympiques de Paris 2024.

La CSMB regroupe plusieurs fédérations internationales comme la Fédération Internationale de Pétanque et Jeu Provençal (F.I.P.J.P.), la Fédération Internationale de Boules (F.I.B., boule lyonnaise) et la Confederazione Boccistica Internazionale (C.B.I., raffa). Ces disciplines sont représentées dans 165 pays via 262 fédérations et plus de 200 millions de pratiquants.

Les Bouches-du-Rhône sont une terre bouliste depuis toujours. C'est à La Ciotat que le sport préféré des Provençaux est né, en 1907. Avec près de 163 clubs et 11 500 licenciés, c'est le territoire qui compte le plus de licenciés en France après la Haute Garonne. Notre département est fortement imprégné de la culture bouliste. Son savoir-faire en tant que territoire hôte des compétitions n'est plus à démontrer tant ses compétitions sont reconnues en France et à l'international.

Le Mondial "La Marseillaise à pétanque" est, à ce jour, le plus grand tournoi international de pétanque du monde. Il regroupe annuellement plus de 10 000 joueurs de tous niveaux et accueille 50 000 spectateurs le premier jour, et plus de 150 000 pour l'ensemble de la compétition. Le concours « Le Provençal », quant à lui est l'un des plus vieux concours bouliste du monde (datant de 1908) et accueille près de 3 000 boulistes chaque année.

Dans ce contexte, c'est tout naturellement que le département des Bouches-du-Rhône soutient cette candidature. De nombreuses démarches vont être entreprises dans ce sens, Monsieur Thierry SANTELLI, Vice-président, Délégué aux Sports, rencontrera prochainement Monsieur Tony ESTANGUET, Président du Comité d'Organisation des JO (COJO).

A ce stade, le rapport ne présente aucune incidence financière.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL